



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
06/05/2024	200029905

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

MME MOUREY AGUITTON CHRISTIANE
 AVENUE DU COULETON
 84160 PUYVERT

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

KEVIN P / MOUREYAG4 / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	SAMSUNG GALAXY A15 5G 128GO BLEU NUIT SFR () RENOUVELLEMENT CARRE 4G UP M PRIX 90GO 4G+ 24M Facilité de paiement 3 € pendant 24 mois soit 72 € IMEI : 356923583309607 - ASSURANCE CM3 PACK N°ASTFR2001474540 REF COMPTE :99-1BQ0KI N° COMMANDE :8658045176 N° APPEL : 06.18.07.27.11	20%	77,50 €	93,00 €		77,50 €	93,00 €
1	Coque transp Muvit OFG Galaxy A15 4G/5G () : SHOP2WEB N° Commande : 1861838328	20%	16,66 €	19,99 €		16,66 €	19,99 €
1	FILM PLUG AND USE BRILLANT SMARTPHONE LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €
1	Transfert de données de mobile à mobile SFR CLIENT PLATINE () REMISE 10 €	20%	24,17 €	29,00 €	10,00 €	15,83 €	19,00 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
CB	89,98 €	06/05/2024		06/05/2024	Total ht :134,98 € 20 %	134,98 €
					Total Tva :27,00 € 20 %	27,00 €
					Total TTC	161,98 €
					Facilité paiement	-72,00 €
					MONTANT A PAYER	89,98 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.z1Ue Logiciel 3GWIN B170

06/05/2024 14:41:27

30.0.566.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €

Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.

A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 €est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)